

**Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques
et de la Pêche**

---***---

Centre Technique de l'Agriculture Biologique



PROJECT CTAB/BIO MARCHE « Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine »

PROJECT PROCESSING N° 14.0156.1-100.00

AGREEMENT N° 81296605

**Réalisation de 03 vidéos
promotionnelles**

Dossier de consultation

N°06/2023



Termes de références

Article 1 : Contexte de la consultation

Le secteur de l'agriculture biologique en Tunisie, se développe d'une année à une autre au niveau des superficies des cultures biologiques et le nombre des opérateurs. Ainsi, ce secteur joue un rôle important au niveau du commerce extérieur par le biais de la réduction de déficit de la balance commerciale.

Dans le but de mieux développer la commercialisation des produits biologiques à l'échelle nationale et internationale, et dans le cadre du projet CTAB/BIO MARCHÉ intitulé «Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine», il est judicieux de développer les chaînes de valeur des produits biologiques et la création de nouvelles sources de revenu en intégrant la femme rurale dans la transformation et le conditionnement des produits biologiques, tout en préservant leur qualité.

Article 2 : Contenu de la consultation

La présente consultation consiste à recruter une Agence de Communication ou une société de Production audiovisuelle pour la réalisation de 03 courtes vidéos promotionnelles (de 03 minutes chacune).

Article 3 : Présentation des offres

Les offres ne devront comporter ni restriction, ni réserve. La nullité pouvant être encourue de ce fait.

Les offres doivent être rédigées en langue française et doivent être placées dans une enveloppe, fermée et scellée, indiquant la référence de la consultation et son objet sans pour autant apporter des indications ou références au nom du soumissionnaire.

Si l'enveloppe extérieure comporte une indication ou une référence au nom du soumissionnaire, elle sera rejetée.

Le pli contenant les offres doit être envoyé par poste recommandé ou par rapide poste ou déposés directement au bureau d'ordre du CTAB contre un récépissé de dépôt.



L'enveloppe extérieure ne doit porter aucun signe distinctif et ne doit comporter que les mentions suivantes :

- Monsieur le Directeur Général du Centre Technique de l'Agriculture Biologique,**
- BP 54, 4042 Chott Mariem – Sousse,**
- **NE PAS OUVRIR : Consultation N°06/2023 CTAB/BIO MARCHE**
«Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine»
- PROCESSING N° 14.0156.1-100.00**
- AGREEMENT N° 81296605**
- Recrutement d'une Agence de Communication ou une société de Production audiovisuelle pour la réalisation des spots promotionnels.**

Les offres doivent être adressées sous pli fermé.

Si l'enveloppe extérieure est scellée et ne porte pas les mentions exigées ci-dessus, l'administration n'assumera aucune responsabilité pour les erreurs de mise en place de l'offre ou de son ouverture prématurée.

Un pli ouvert prématurément, sera rejetée.

Article 6 : Constitution de l'offre

L'offre est constituée :

1. Des documents administratifs suivants :

- Fiche de renseignement dûment signée, datée et cachetée. (Modèle ci-joint)
- Un extrait du registre de commerce.
- Un Certificat d'affiliation à un régime de sécurité sociale.
- Une copie certifiée conforme de l'attestation des impôts valide à la date d'ouverture des plis.
- Le présent cahier des charges signé, coté, paraphé, daté et cacheté (toutes les pages).



2. L'offre financière

* Les prix offerts en TND sont fermes et non révisables et doivent présenter :

- Le prix total hors taxes
- Le taux et le montant de la TVA
- Le prix total toutes taxes comprises (TTC)

* L'offre financière doit intégrer les honoraires des jours de travail avec proposition des coûts unitaires et du coût total de la prestation en TND hors TVA et en TTC.

*Le modèle de l'offre rempli, cacheté et signé (Modèle ci-joint)

* Le soumissionnaire indiquera sur son offre l'intitulé, et le numéro du compte courant bancaire à l'adresse auquel les paiements devront être effectués.

NB : Les coûts de la mission (transport et hébergement, repas) seront pris en charge par le Projet : «BIO MARCHÉ».

3. L'offre technique :

* La qualification et les références du chef de projet et de chaque intervenant.

* Le(s) CV détaillé(s) ainsi que le(s) justificatif(s) de l'expérience du/des réalisateur(s) de chaque intervenant proposé.

Article 7 : Date limite de réception des offres

Les offres doivent parvenir sous pli fermé par voie postale à l'adresse sus-indiquée au plus tard **le 27 octobre 2023**. **Le cachet du bureau d'ordre du CTAB ou celui de la poste fera foi.**

Les offres qui parviennent après la date fixée ne seront pas prises en considération quel que soit le motif du retard, elles seront retournées aux soumissionnaires, sur leur demande, sans avoir été ouvertes.

Article 8 : Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en une seule séance par le comité d'achat interne du CTAB et selon la réglementation en vigueur.



Article 9 : Attribution de la consultation

L'administration attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre satisfait substantiellement aux conditions de la consultation et est la moins-disante, à condition qu'on ait également déterminé que le candidat est qualifié pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

Article 11 : Validité des offres

Les candidats, du seul fait de la présentation de leur soumission, sont liés par leurs offres jusqu'au clôturé de la consultation à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres; pendant cette période, ils ne peuvent quelle qu'en soit la raison revenir sur les prix et les conditions de leur offre.

Article 12 : Conditions et modalités de paiement

Un procès-verbal établi, lorsque les 03 courtes vidéos sont validées, signé par le comité du présent projet et donnant ainsi droit au paiement du montant total de la mission et ce avant le 30 novembre 2023.

Le paiement de la prestation de service se fera par virement au compte courant du soumissionnaire conformément à la réglementation en vigueur dans un délai ne dépassant pas les 30 jours sur présentation de :

- Des 03 vidéos sur supports mobiles.
- La facture en trois exemplaires comportant le numéro du compte courant et de la matricule fiscale du fournisseur.
- L'original du Bon de commande.

NB : Le règlement du présent marché sera effectué en Dinars tunisiens comme suit:
Le montant du marché Hors Taxes sera payé par le CTAB suite à notre attestation de suspension de la TVA N° 244202300017 et ce après déduction de la retenue à la source en vigueur.

Article 13 : Délai et lieu de livraison

La mission se déroulera lors de la deuxième quinzaine du mois d'Octobre et la première quinzaine de mois de Novembre 2023, à Kébili, Gabes, Jendouba.



Article 14 : Dispositions générales

Les soumissionnaires qui ne respecteront pas les clauses du présent cahier des charges verront leurs offres purement et simplement rejetées.

Le marché à conclure ne sera valable qu'après signature des deux parties contractantes et approbation de Monsieur le Directeur Général du Centre Technique de l'Agriculture Biologique sur avis favorable du comité d'achat interne.

Article 19 : Confidentialité

Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption du contrat. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation même après achèvement de la mission.

Article 20 : Propriété du produit

Le produit final sera la propriété de Centre Technique de l'Agriculture Biologique. Cependant le soumissionnaire aura la libre disposition des idées, concepts, savoir-faire ou techniques mis en œuvre dans le cadre de ce projet.

Lu et approuvé
Le soumissionnaire
(Signature et cachet)



RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE COMMUNICATION OU UNE SOCIETE DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE POUR LA REALISATION DES COURTES VIDEOS PROMOTIONNELLES

Contexte de la mission

Dans le but de la promotion du marché des produits biologiques et du développement de la diversification des produits biologiques de qualité, des courtes vidéos promotionnelles des pratiques traditionnelles en Agriculture Biologique sont à réaliser, dans le cadre du « Développement du marché local des produits biologiques pour une consommation alimentaire durable respectueuse de l'écosystème et de la santé humaine ».

Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de recruter une agence de communication ou une société de production audiovisuelle pour la réalisation des courtes vidéos promotionnelles.

Durée de la mission

La durée d'exécution de la session est fixée pour une période de 20 jours à compter du jour suivant la date de la notification du marché approuvé.

La mission se déroulera sur 6 jours de tournage en total soit 2 Jours à Kébili, 2 Jours à Gabes et 2 Jours à Jendouba pour la réalisation en fin de la mission de 3 courtes vidéos de 3 minutes chacune.

Réalisation de courtes vidéos de promotion

*** Formats des vidéos**

Les vidéos doivent être tournés en numérique format 4K 16/9 et son stéréo Terminés, elles seront livrées au CTAB en différents formats numériques :

- Broadcast propres 4K
- Full HD 1920x1080



*** Montage**

Le reportage sur le sujet demandé devra permettre de comprendre les pratiques traditionnelles en Agriculture biologique. Il incorporera le logo du CTAB, les intervenants éventuels, etc. Selon une charte graphique type.

Si l'aspect esthétique est un critère important, l'ambiance sonore réelle devra être intégrée afin de rendre compte au plus près du sujet présenté (recueil de propos - interview ou captation, ambiance sonore, etc.). La voix-off pourra être utilisée. S'il y a utilisation d'une musique de fond, il faut veiller qu'elle soit sans copyrights, pour éviter de bannir la vidéo lors de sa diffusion sur Youtube.

Le soumissionnaire doit envisager à fournir tout le matériel nécessaire (tels que Appareil photo FHD, stabilisateur, micro-cravate, drone, etc.)

*** Contexte d'utilisation et modes de diffusion**

Les courtes vidéos visent principalement à être diffusées sur Internet dans le site web du CTAB, Plateforme KCOA ou dans des événements en projection.

Livraison des 3 courtes vidéos en version au public anglophone (sous-titrage en Anglais).

Les courtes vidéos pourront donc être utilisées de plusieurs façons :

- Visionnage sur écran de télévision ou d'ordinateur, et Smartphones
- Visionnage sur sites Internet
- Projection sur grand écran avec vidéoprojecteur
- Diffusion sur les réseaux sociaux

*** Conditions particulières**

Le CTAB souhaite pouvoir réutiliser les rushes tournés lors de la réalisation des spots dans d'autres vidéos si besoin. Il souhaite en obtenir une copie à la fin de la mission sous une forme numérique exploitable par ses services (format full HD - PC) et en version Broadcast. Il sera libre de monter de nouvelles séquences, d'intégrer ces plans à l'intérieur de nouveaux films ou séquences.



La proposition financière intégrera la fourniture sur disque dur des rushes au format broadcast, au format 4K mp4, et au format fullHD pour une consultation plus aisée. Les rushes devront être classés et indexés à minima. Les rushes non utilisables (image floue, tremblante, etc.) ne devront pas être intégrés.

*** Modalités d'échange**

Pour mener à bien ce projet, le CTAB tient à la collaboration la plus étroite et continue entre l'équipe de réalisation et le personnel de Projet, à tous les stades de la production (Prise des vidéos, choix des musiques et du son, etc.).

Une réunion au début de la prestation fixera les modalités d'échanges et de suivi, ainsi que le planning opérationnel. La première réunion sera physique et les autres pourront avoir lieu par conférence téléphonique selon la disponibilité du réalisateur et de son équipe.

Ayant la connaissance du terrain et des acteurs locaux nécessaire pour permettre au prestataire d'obtenir des contacts rapides avec les personnes «ressources », le maître d'ouvrage (personnel CTAB) pourra également conseiller le prestataire sur les lieux permettant des prises de vues aisées ou intéressantes.

L'équipe du projet responsable de cette mission accompagneront le responsable vidéo sur les sites concernés.

*** Cession des droits de propriété intellectuelle**

Le CTAB disposera des droits de reproduction et de diffusion de l'intégralité de la vidéo sans limitation du nombre quelque soit le support envisagé : les supports internet, les vidéo projections et sur écrans, CD ou DVD, en VOD, en TV, etc.

*** Droit à l'image**

Les autorisations de tournage en zones de prise des vidéos seront prises par le CTAB en collaboration avec le Commissariat Régional au Développement Agricole de chaque site, si besoin.



FICHE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DU SOUMISSIONNAIRE

Nom ou raison sociale :

.....

Adresse :

.....

Forme juridique de la société

(SARL, SA,)

Représentant Légal

.....

Téléphone / fax :

.....

Adresse Email du soumissionnaire:

.....

Inscription au registre national des entreprises sous l'identifiant N° :

.....

N° de l'identifiant fiscal :

.....

Effectif du personnel mis à la disposition de la société en précisant leurs niveaux de qualification :

.....

.....

.....

.....

Représentant légal / Personne bénéficiant d'une procuration de signature des documents relatifs à la consultation :

.....

.....

Fait à à la date du

Signature et cachet du soumissionnaire



LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné:.....

Dénomination de la Société :.....

Siège Social (adresse) :.....

Code Postal :

Tél :

Fax :

Registre de Commerce N°:.....

Affiliation à la CNSSN°:.....Du:.....

Domiciliation bancaire :.....

M.F. N° :.....

(a) Certifie avoir examiné le cahier des charges, et n'ai aucune réserve à son égard et avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaires à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions du présent cahier des charges relatif à la Consultation n°.....

Je m'engage sur l'honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

(b) Je m'engage à fournir conformément au cahier des charges et au planning d'exécution et spécifications techniques, les fournitures et services connexes

(c) Le prix total (**En TTC et en Dinar tunisien**) de notre offre est de:

(En toutes lettres)

(En chiffres)

(d) Notre offre demeurera valide pendant la période de 90 jours ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période;

Fait à Le /..... /.....

(Nom et prénom, qualité du signataire)

(avec date, signature et cachet)



Bordereau des prix
Consultation N°

| Phases | Unités | Prix unitaire HTVA | TVA (%) | Prix total en TTC |
|-------------------------|--|--------------------|---------|-------------------|
| Mission Kébili | Spot de 03 minutes sous titrés anglais En Broadcast propres 4K, 4K, fullHD1920x1080 | | | |
| Mission Gabes | Spot de 03 minutes sous titrés anglais En Broadcast propres 4K, 4K, fullHD1920x1080 | | | |
| Mission Jendouba | Spot de 03 minutes sous titrés anglais En Broadcast propres 4K, 4K, fullHD1920x1080 | | | |
| Livrables | Livraisons Rushs sur Disque mobile | | | |
| TOTAL | | | | |

Montant Total en toutes lettres :

.....

Fait à Le / /

(Nom et prénom, qualité du signataire)

(Avec date, signature et cachet)

